

Préparation du séjour linguistique pour les candidats hors de l'Union Européenne

Comment obtenir un visa ?

Toute personne de nationalité hors Union Européenne, doit obtenir un visa étudiant afin de pouvoir effectuer un séjour linguistique en Angleterre, Irlande, Malte, Etats-Unis ou Canada.

Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier de demande de visa avant le départ.

1 – Etrangers résidant en France

Le service des visas se trouve à l'adresse suivante :

Le bureau de Paris est le seul bureau en France habilité à délivrer des visas pour la Grande-Bretagne.

16 rue d'Anjou
75008 Paris.
Metro Concorde ou Madeleine
Tél: (00 33) 1 44 51 31 01

Conseils et étapes à suivre pour l'obtention d'un visa :

- Les demandes sont acceptées par courrier et sur rendez-vous pris en ligne uniquement.

Vous devez compléter le [formulaire en ligne](#) avant d'avoir accès au calendrier des rendez-vous. Si vous venez pour votre rendez-vous sans formulaire rempli en ligne, votre demande ne sera pas acceptée.

- Les rendez-vous se prennent généralement 4 semaines à l'avance. Il est donc conseillé de préparer votre cours avec un certain délai en avance.

2 – Etrangers résidant hors de l'Union Européenne

Conseils pour obtenir le visa :

Afin de vous faciliter l'obtention du visa nous vous fournirons les pièces suivantes :

- Reçu du paiement de votre cours
- Facture du programme
- Confirmation d'inscription à l'école
- Confirmation de réservation du logement

Ces différentes pièces vous permettront d'appuyer votre demande pour l'obtention du visa. Tous nos envois sont des ORIGINAUX et seront envoyés par courrier postal à votre domicile.

Voici d'autres conseils pour votre entretien à l'ambassade:

- Porter des vêtements sobres
- Apporter vos relevés bancaires avec un solde suffisant sur votre compte (il est conseillé que le total entre le cours réglé et le solde de votre compte soit d'au moins 4000€).
- Bulletins de salaire (en cas d'activité)

Ces conseils ne sont pas obligatoires mais donnent une valeur additionnelle à votre dossier et vous permettra d'obtenir votre visa beaucoup plus facilement.

Si toutefois, vous n'obtenez pas votre visa, vous devez nous en envoyer une preuve écrite au moins une semaine avant le début du cours. Global-Courses vous remboursera l'intégralité des frais engagés en déduisant les frais d'inscription s'élevant à 300€. Nous supporterons votre dossier en permanence face à l'ambassade et aux services d'immigrations mais nous ne pourrions être tenus responsable des décisions des services d'immigration du Royaume-Uni concernant les visas.

3- ETAPES À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE À NOTRE ECOLE

- Remplir le dossier d'inscription en précisant :
 - le type de cours
 - la durée
 - le nombre d'heures choisies (minimum 15 heures)
- Régler les frais d'inscription après avoir reçu votre devis.

Important : *Il vous est demandé de régler tous les frais d'inscription avant votre Rendez-vous à l'ambassade afin d'obtenir votre visa avec facilité. En effet, il s'agit d'une condition indispensable de « prouver » que le demandeur de visa a les moyens nécessaires de vivre dans le pays d'accueil. Le fait de régler le séjour dans son intégralité prouve que vous avez :*

- *Un logement avec repas pendant la durée du séjour*
- *Un but concret à votre séjour (Formation d'anglais)*

- Prendre Rendez-vous avec l'ambassade de votre pays (ou à Paris pour ceux qui résident en France) dès que vous recevez par courrier postal votre confirmation d'inscription du cours et confirmation de la réservation du logement.
- Dès réception du visa, vous pourrez réserver votre billet d'avion afin de préparer votre arrivée à la destination choisie.